

Conditions Générales de Scoot Partage WATTMOBILE

Toute signature d'un contrat de location signifie pour le locataire l'acceptation des présentes conditions. Le contrat de location est établi entre le locataire signataire et la société WattMobile 6, rue du Capitaine Jean Croisa 13009 Marseille RCS 523 508 323 Marseille, N° TVA Intracommunautaire : FR 18 523 508 323.

Nature du Contrat : Abonnement au service de Scoot Partage Wattmobile

Conducteur autorisé du véhicule : Le véhicule ne pourra être conduit que par vous en tant qu'abonné au service Scoot Partage. Il est interdit à titre d'autre personne d'utiliser les scooters de notre Flotte Scoot Partage.

Justificatifs requis : Photocopie d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, caution et paiement en carte bleue. 50 cm3 : BSR (Brevet de Sécurité Routière) obligatoire pour les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1988.

Prise en charge, livraison et restitution : Les véhicules sont régulièrement inspectés et entretenus par Wattmobile. Vous prenez et restituez les véhicules au parking Vinci Charles de Gaulle, (niveau -1) à côté de l'accueil client dans l'espace Wattmobile. Il vous sera confié un badge afin de pouvoir accéder à l'offre du Scoot Partage. Il vous est donc interdit tout utilisation abusive de la carte pour l'ouverture des barrières du Parking sous peine de sanctions. Pour pouvoir utiliser le véhicule, il faut le réserver sur le site internet. Vous devez ensuite respecter les conditions horaires pour les restitutions et réservations. Pour toute modification, il faut annuler puis redéfinir vos critères. Vous acceptez de nous restituer le véhicule dans le même état que lors de sa prise en charge, hormis l'usure normale du véhicule, et muni des mêmes documents, au lieu indiqués dans le présent Contrat de Location à l'agence WattMobile. En cas de non-respect de cette règle, il vous sera facturé les jours de location supplémentaires au tarif applicable, et vous resterez responsable du véhicule jusqu'à ce que nous soyons en mesure de le prendre en charge. Le client s'engage à recharger le véhicule lors de la restitution à Vinci Park, à l'emplacement dédié pour. Le client doit s'assurer, avant la location du véhicule tout problèmes anormaux en contactant en premier le personnel au 0811 14 13 13 (de 8h30-12h 14h18h en semaine et WE) puis et si nécessaire et en dehors de nos horaires d'ouverture notre Mutuelle des Motards au 0 800 75 75 75 (numéro de sociétaire : 589377 0005). Le client s'engage à contrôler et nous informer avant le départ, tous dommages. Il est responsable de tous dommages non répertoriés et qui surviennent pendant toute la durée de la location. Vous reconnaissez que vous serez tenu responsable de toute perte ou de tout dommage subi par le véhicule et documents au cours de la location. Nous nous réservons le droit de résilier le présent contrat de location à tout moment, moyennant un préavis de 30 jours.

Frais de la location : Les frais mentionnés dans le contrat de location correspondent à votre utilisation du véhicule tels que convenus entre nous en début de location et comprennent les frais de location de base, et les taxes applicables au taux en vigueur. Votre utilisation du véhicule au cours de la location peut entraîner des frais supplémentaires, y compris notamment les frais liés à la perte ou dommages causés au véhicule, les frais de restitution tardive, les frais de nettoyage supplémentaire nécessaire, ainsi que toutes redevances de péage, amende, ou frais résultant d'infractions aux règles de circulation ou de stationnement survenus pendant la durée de la location y compris les frais administratifs. Tous les frais sont calculés en application de nos tarifs en vigueur et dont l'objet d'un calcul définitif après la location. Des tarifs spéciaux peuvent être accordés au cas par cas dans le Contrat de location.

Utilisation du véhicule : Vous êtes autorisé à conduire le véhicule conformément aux conditions stipulées ci-dessus. En cas de non-respect de ces conditions, vous serez tenu de nous indemniser pour toute responsabilité et pour toute perte, tous dommages et intérêts ou toutes dépenses que nous pourrions subir ou exposer du fait de votre manquement. Vous pourrez également perdre le bénéfice de toutes garanties optionnelles ou assurance que vous avez choisies. Nous nous réservons le droit d'annuler ce contrat à tout moment, et à vos frais, en cas de non-respect de votre part des termes du présent Contrat de Location. Vous devez prendre soin du véhicule, vous assurer, quand vous ne l'utilisez pas et qu'il est stationné, que vous avez emporté les clés avec vous, que l'antivol inclus dans le Dossier de location est mis à minima dans une roue et si possible qu'il passe dans un poteau fixe. Vous devez conserver en lieu sûr tout accessoire. Vous vous engagez à maintenir et conduire le véhicule avec soin et conformément aux règlements du code de la circulation automobile. Dans le cas où vous souhaiteriez annuler une réservation, vous devez auparavant le signaler sur le site de réservation www.wattmobile.fr

Utilisation interdite du véhicule : Vous ne pouvez utiliser le véhicule ou permettre à quiconque de l'utiliser : Pour le transport de passagers à titre onéreux, en dehors des voies carrossables ou adaptées au véhicule, lorsque le véhicule est en surcharge, pour participer à des courses automobiles, des rallies, des essais ou toutes autres compétitions, en infraction avec le Code de la route ou toutes autres réglementations, à toutes fins illicites, pour toute sous-location, pour l'apprentissage de la conduite en violation d'une quelconque des conditions générales prévues dans ce texte concernant le conducteur personne n'ayant pas l'âge minimum requis par WattMobile, personne n'étant pas titulaire d'un permis BSR en cours de validité, requis par WattMobile selon la catégorie du véhicule, et dans les conditions fixées par WattMobile, personne se trouvant dans un état de fatigue excessive ou sous l'emprise de l'alcool, de la drogue, de médicaments ou de toute autre substance légale ou illégale altérant leurs facultés ou leur capacité à réagir. ...

Entretien et maintenance : L'entretien et la maintenance des véhicules se font à notre charge.

Assurance Responsabilité Civile : WattMobile est légalement tenu de fournir la couverture Responsabilité Civile.

Votre responsabilité en cas de dommage, perte ou vol : Vous serez tenu responsable envers WattMobile pour tout préjudice et tous coûts subis par WattMobile en cas de perte, de dommage ou de vol dont le véhicule, pourrait faire l'objet pendant la durée de la location. Votre responsabilité pourra comprendre notamment le coût des réparations, la perte de valeur du véhicule, une indemnité d'immobilisation du véhicule, les frais de remorquage et de stockage du véhicule ainsi que des coûts de gestion du dommage correspondant au coût subi par WattMobile en relation avec la prise en charge de toute réclamation relative au dommage causé au véhicule, sauf si ce dommage nous est imputable, ou s'il est établi par un tiers ou ses assureurs que ce dommage est imputable au tiers. Sous réserve que vous respectiez l'ensemble des termes du présent Contrat de Location, et si la perte, le dommage ou le vol ne sont pas de nature intentionnelle, ou consécutifs à une faute grave commise par vous, ou imputables à tout autre conducteur que vous, votre responsabilité fait l'objet d'une limitation. Le montant de votre responsabilité en cas de perte ou de dommage subi par le véhicule, ses équipements ou ses accessoires pour cause de vol, tentative de vol, vandalisme, ou autre dommage ne résultant pas de ces dernières causes, sera limitée à la franchise de 250€.

Paiement de la location : Le paiement par carte bancaire. Toutes modifications du forfait sont effectuées à la société Wattmobile, dans la gare St Charles. En cas de non-paiement de tout ou partie des sommes qui nous sont dues au titre du présent Contrat de Location dans le délai indiqué sur votre relevé de compte, nous nous réservons le droit d'appliquer des intérêts de retard à compter de la date d'exigibilité en appliquant sur le montant restant dû, le taux de l'intérêt légal en vigueur. Une facture vous sera envoyée par mail avant le 3 de chaque mois selon la consommation horaire, à savoir toute heure entamée est due. Il vous sera demandé de régler la facture par chèque dans les 7 jours ouvrés après réception de celle-ci.

Données personnelles : En concluant le présent Contrat de Location, vous acceptez que nous procédions au stockage et au traitement informatiques de vos données nominatives en relation avec le présent Contrat de location et dans notre intérêt légitime, y compris à des fins d'analyses statistiques, de vérifications bancaires et de protection de nos biens. En conséquence, en cas de violation de votre part du présent Contrat de location, les données nominatives vous concernant pourront être divulguées ou communiquées à des tiers, dans la mesure nécessaire à toute procédure de recouvrement ou pour protéger nos biens contre tous dommages. Vous disposez du droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des données nominatives vous concernant se trouvant en notre possession.

Interprétation : Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat de location est reconnue en tout ou partie, nulle, illégale, ou inopposable en vertu du droit applicable, cette disposition ou la partie concernée sera réputée ne pas faire partie du présent Contrat de location dans la mesure où celle-ci est reconnue nulle, illégale ou inopposable. Toutefois, le reste des dispositions du présente Contrat de location resteront applicables et de plein effet.

Droit applicable : Tous litiges qui n'auront pu être réglés à l'amiable seront régis par le droit français, et vous acceptez que ces litiges soient soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

Caution : Nous prenons une caution au début de la location par empreinte bancaire. La caution du véhicule est égale à 250€.

Lieu, date, nom, prénom et signature du souscripteur et du représentant WattMobile :